



Nos réf : AO/YB N° 2023/030

Le Maire de Mareuil-en-Périgord

A

Mesdames et Messieurs les Conseiller(e)s Municipaux

CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les Conseiller(e)s Municipaux, Cher(es) Collègues,
Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion ordinaire du Conseil Municipal qui se tiendra le :

MERCREDI 23 AOUT 2023

à 18H00

(salle des fêtes de Mareuil)

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du P.V. du Conseil municipal du 14 juin 2023 ;

AFFAIRES FINANCIERES

- Décisions modificatives N° 2 Budget principal et Budget ZAE Puy de Vert,
- Dons,
- Subvention comité des fêtes de Léguillac et association Itinéraire Baroque ;
- Courrier Lézidéfuz : location salle motricité
- Départ locataires : Mairies déléguées de Vieux-Mareuil et Mareuil ;

AFFAIRES FONCIERES ET MOBILIERES

- Vente terrain commune déléguée de Champeau, parcelle AC 130 ;
- Enquêtes publiques chemins ruraux : « Chez Marot » commune déléguée de Mareuil et commune déléguée de St Sulpice ;
- Restitution enquête publique chemin rural « Le Brouillac » commune déléguée de Léguillac ;
- Succession vacante « Le Bourg » commune déléguée de Vieux-Mareuil ;
- Lancement étude par l'ATD pour travaux presbytère de la commune déléguée de Champeau ;
- Cession terrain à la Communauté de Commune Dronne et Belle pour bâtiment enfance jeunesse ;



ASSAINISSEMENT

- Dispositif Warsmann ;
- RPQS assainissement collectif : proposition ATD ;

ADMINISTRATIF

- Nouvelle nomination d'un référent déontologue (annulation de la délibération n° 52/2023) ;
- Création d'un poste cadre A ;
- MOP (Médiation Préalable Obligatoire) convention avec le CDG 24 ;

DIVERS

- Etude mobilité et stationnement (ANCT) ;
- Zonage EnR ;
- MPO (Convention d'adhésion mission Médiation Préalable Obligatoire auprès du CDG24)

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Cher(es) Collègues, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Alain OUISTE